

Halakhot expliquées

סולמות
יהדות - היערכ - תוויה

Le soir du Séder



OBJECTIFS

Après avoir étudié ce chapitre, nous saurons répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les *mitsvot* particulières du soir du Séder, et à quelle étape de la lecture de la Haggada accomplit-on chacune d'elles ?
2. Quels changements apporte-t-on le soir du Séder, et pourquoi ?
3. Qu'est-ce que l'obligation de s'accouder (la *hassava*), et de quelle manière l'accomplit-on ?



NOTIONS IMPORTANTES

• מצוות ליל הסדר • הסבה • שנוי



DISCUSSION

Le soir du Séder est un moment unique, festif, et empli de spiritualité. C'est la date à laquelle nous sommes devenus libres, et où toutes les familles du peuple d'Israël se réunissent pour raconter l'histoire de la sortie d'Égypte et la transmettre aux générations futures.

Les coutumes observées pendant le soir du Séder varient en fonction des origines et des traditions familiales.

- Racontez l'une de vos coutumes familiales, ou évoquez un moment du Séder que vous aimez particulièrement.



EXERCICE 1

Les *mitsvot* du soir du Séder (*mitsvot leil haSéder*)

La *halakha* 2 cite les différentes *mitsvot* que nous accomplissons le soir du Séder.

Pendant le soir du Séder, chaque *mitsva* est accomplie à un moment bien précis. Complétez le tableau ci-après en écrivant à quelle(s) étape(s) du Séder (*simané haSéder*) est accomplie chaque *mitsva*. (Pour vous aider, vous pouvez consulter votre Haggada de Pessa'h).

Faites attention ! Certaines *mitsvot* sont accomplies tout au long du Séder ; indiquez toutes les étapes du Séder où l'on observe ces *mitsvot*.

Mitsva	L'étape du Séder où l'on accomplit cette mitsva
S'accouder (hassava)	(7 réponses)
Le Hallel	(2 réponses)
Le Kidouch et la berakha « chéé'hiyanou »	
Nétilat Yadaïm avant le repas	
Birkate Hamazone	
Hakhnassat Or'him (l'hospitalité)	

Mitsva	L'étape du Séder où l'on accomplit cette mitsva
Le récit de la sortie d'Égypte	
La consommation de la matsa	
La consommation du maror	
La consommation du <i>korban Pessa'h</i> (et lorsqu'il n'y a pas de <i>Beit HaMikdash</i> – la consommation de l' <i>afikomane</i>)	
Korekh	
Les quatre coupes	(4 réponses)



EXERCICE 2

Lisez attentivement la *halakha* 2 (g), la *halakha* 6, ainsi que le commentaire du Rambam figurant ci-dessous :

À chaque génération, chacun doit considérer qu'il vient de sortir de l'esclavage d'Égypte, comme il est dit [Devarim 6,23] : « **וְאֹתָנוּ הוֹצִיא מִשָּׁם** » - « Et nous, il nous a fait sortir de là ». Et à ce sujet, Hachem a ordonné dans la Torah : « **וְזָכַרְתָּ פִּי עֶבֶד הָיִיתָ** » - « Et tu te souviendras que tu as été esclave » [Devarim 6,23]. C'est-à-dire qu'il faut faire comme si toi en personne, tu avais été esclave et tu étais à présent libéré. Par conséquent, lorsqu'on prend son repas cette nuit-là, on doit manger et boire en s'accoudant à la manière des hommes libres. (*Hilkhot 'hamets ouMatsa* Chapitre 7, *halakhot* 6-7)

1. Expliquez dans vos propres mots : au soir du Séder, que doit-on ressentir et que doit-on vivre ?

.....

.....

2. Expliquez pourquoi, le soir du Séder, nous devons manger et boire en étant accoudés.

.....

.....

3. En quoi la position accoudée exprime-t-elle la liberté ?
Répondez à cette question en vous aidant du passage suivant :

.....

.....

Quand un homme est sous le joug d'autrui, il s'assied généralement avec le dos droit, afin de pouvoir se lever immédiatement pour accomplir son travail. [...] En revanche, un homme qui n'est sous le joug de personne peut s'adosser confortablement au dossier de sa chaise, et s'accouder sur le côté de manière décontractée en détendant tous les muscles de son corps. C'est de cette façon que l'on mange pendant le soir du Séder : à la manière d'hommes libres. (Extrait de l'ouvrage « *Pniné Halakha* », chapitre 15 *halakha* 10)

4. Parmi les *mitsvot* mentionnées dans la *halakha* 2 (g), laquelle a un statut à part ?
En quoi est-elle différente, et pourquoi ?

.....

.....



DISCUSSION

Pour que les enfants posent des questions

Le soir du Séder, il faut faire en sorte que les enfants et les membres de la famille manifestent de l'intérêt au récit de la sortie d'Égypte, et participent activement à cette *mitsva*. C'est la raison pour laquelle on effectue plusieurs « changements ».

- Faites une liste des changements effectués la nuit du Séder par rapport aux autres nuits (citez les changements mentionnés dans les quatre célèbres questions du « *Ma Nichtana* » ; vous trouverez également un exemple de changement dans la *halakha* 3 du chapitre intitulé « Le soir du Séder »).
- La Guemara rapporte que l'on avait l'habitude de distribuer aux enfants des graines grillées et des noix, afin de les garder éveillés et attiser leur curiosité ; pour reprendre les termes de la Guemara, « כְּדֵי שֶׁיִשְׁאַלוּ הַתִּינוּקוֹת », « afin que les enfants posent des questions ».

Afin de susciter l'intérêt et la participation des convives, on peut proposer des jeux, jouer aux devinettes, poser des questions, etc.

Trouvez des jeux, réfléchissez à des mises en scène, ou inventez des devinettes que vous pourrez proposer aux membres de votre famille pendant le soir du Séder.

Il est Tout-Puissant

Il construira Son Temple bientôt !
 Prochainement, prochainement !
 De nos jours et bientôt !
 Ô D.ieu, construis, construis !
 Hâte-Toi de construire Ton Temple !

D.ieu incomparable, D.ieu suprême, D.ieu noble,
 D.ieu plein de magnificence,
 D.ieu éminemment sage, D.ieu plein de bienveillance,
 D.ieu dispensateur des grâces, D.ieu pur, D.ieu unique,
 D.ieu plein de vigueur, D.ieu instruit, D.ieu souverain,
 D.ieu lumineux, D.ieu qui as donné l'âme, D.ieu fort,
 D.ieu rédempteur, D.ieu juste, D.ieu saint,
 D.ieu aimant, D.ieu Tout-Puissant, D.ieu incontesté,

Il construira Son Temple bientôt ! Prochainement,
 prochainement ! De nos jours et bientôt !
 Ô D.ieu, construis, construis !
 Hâte-Toi de construire Ton Temple !

אֲדִיר הוּא

יִבְנֶה בֵּיתוֹ בְּקֶרֶב.
 בְּמַהֲרָה, בְּמַהֲרָה, בְּיָמֵינוּ בְּקֶרֶב.
 א-ל בְּנֵה, א-ל בְּנֵה,
 בְּנֵה בֵּיתְךָ בְּקֶרֶב.

בְּחֹר הוּא, גְּדוֹל הוּא, דָּגוּל הוּא,
 הַדוּר הוּא, וְתִיק הוּא, זָכַאי הוּא,
 חֶסֶד הוּא, טָהוֹר הוּא, יְחִיד הוּא,
 כְּבִיר הוּא, לְמוֹד הוּא, מְלַךְ הוּא,
 נוֹרָא הוּא, שְׂגִיב הוּא, עֲזוּז הוּא,
 פּוֹדֵה הוּא, צְדִיק הוּא, קְדוֹשׁ הוּא,
 רְחוּם הוּא, ש-דֵי הוּא, תְּקִיף הוּא,

יִבְנֶה בֵּיתוֹ בְּקֶרֶב.
 בְּמַהֲרָה, בְּמַהֲרָה, בְּיָמֵינוּ בְּקֶרֶב.
 א-ל בְּנֵה, א-ל בְּנֵה,
 בְּנֵה בֵּיתְךָ בְּקֶרֶב.

(Chant tiré de la Haggada de Pessa'h)



FONDATION
EDMOND J. SAFRA



Halakhot Expliquées: Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des «Halakhot Expliquées»: **Rav Aviad Bartov**, Orientation et conseils pour les questions de Halakha: **Rav Yossef Tsvi Rimon**, Directeur de Soulamot, et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev, Rédaction: **Israël Rosenberg**, **Rav Reouven Rosenshtark**, **Noam Malchi**, Directeur du Département Francophone: **Eliezer Shargorodsky**, Révision linguistique: **Moria Shtern**, **Israël Rosenberg**, Graphisme hébreu: **Chlomtsion Fischer** | fshlom@gmail.com, Illustrations: **Hananel Tordjman** | hananelt@gmail.com, www.lamorim.org, **Dvorah Serrao**, Directrice de Lamorim, **Eliezer Schilt**, Expert Pédagogique Lamorim, Traduction: **Laure Halber**, Graphisme français: twindesigners.com.
 Contact: info@lamorim.org, © Tous droits réservés à Soulamot, Téléphone: +972 (0)25474542/7,
 Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, office@sulamot.org, www.sulamot.org, אלוֹן שְׁבוּת, ה'תש"ף